



Conseil communal du 29 avril 2019

Question orale : manifestation des étudiants verviétois pour le climat :
notre ville soutient-elle les initiatives portées par des jeunes ?

En décembre 2018, 70.000 personnes ont manifesté dans les rues de Bruxelles, à l'initiative de la jeunesse. Ces personnes se sont réunies pour réclamer des actions immédiates et concrètes afin que la Belgique adopte une politique climatique ambitieuse et leur offre un avenir. Depuis, les manifestations se sont poursuivies dans plusieurs villes (Liège, Louvain-la-Neuve, Namur, etc.). Mais pas encore à Verviers.

On pourrait être tenté de croire qu'à Verviers, la jeunesse n'est pas très active ou se sent moins concernée que dans d'autres villes. Les choses sont en fait plus nuancées que cela et notre jeunesse s'impliquent dans beaucoup d'actions, notamment hors des structures institutionnalisées et/ou dites « traditionnelles ».

Nous avons la chance d'avoir aussi à Verviers une jeunesse active qui souhaite se mobiliser en faveur d'une véritable cause d'intérêt national. Concrètement, ces jeunes ont donc rempli le document relatif à une demande de manifestation et ont rencontré les services concernés qui ont finalement refusé que la manifestation se déroule sur le territoire communal. Pourquoi ?

Voyez-vous, notre jeunesse n'ayant pas attendu d'être majeure pour être active, elle n'est pas en âge de souscrire une assurance.

Si je tiens à remercier l'Echevin Chefneux pour son oreille attentive et sa disponibilité lorsque je l'ai contacté pour l'informer de la situation, je souhaitais quand même poser plusieurs questions à cette assemblée, car à ce jour, aucune solution pour permettre une manifestation étudiante en faveur du climat n'a encore été trouvée :

- 1) Le collège communal était-il informé de cette demande ?
- 2) Si oui, comment expliquer que vous n'avez pas trouvé une solution (un partenariat avec un échevinat ou un service, un accompagnement dans la structuration de la demande ou autre) ?
- 3) Pouvons-nous dès ce soir acter le fait que la ville mettra en place ce qu'il faut afin de permettre à nos étudiants verviétois d'organiser cette manifestation ?

D'avance merci pour votre réponse favorable à ma dernière question.

Jean-Sébastien MAHU
Conseiller communal Ecolo à la Ville de Verviers



VERVIERS



Conseil communal du 25 avril 2019

Question orale : à la suite du rapport final du SEGEFA sur le commerce verviétois
Soutenir une monnaie locale à Verviers, c'est assurer notre avenir...

« Attirer l'attention de la Ville de Verviers sur les monnaies locales, n'a-t-on pas quelque chose de plus important à faire ce soir que de s'intéresser à une idée de doux rêveurs, voire de farfelus » ? doivent se dire l'un ou l'autre d'entre-vous ?

Quel intérêt ce gadget d'intellos pour Verviers et nos concitoyens ?

Première réponse : le schéma communal de développement commercial de Verviers, rapport final, (nov. 2018), écrit par le SEGEFA (ULg), dans la Tranche conditionnelle, aborde très brièvement la notion de monnaie locale parmi les actions citées pour être menées en lien avec le commerce de détail. Ce qui constitue déjà une forme de reconnaissance. L'explication est donnée p. 19, dans les conclusions :

« Un des enjeux du développement local est aujourd'hui de diminuer la dépendance aux firmes exogènes (sans lien avec le territoire) en matière d'approvisionnement, tant en termes de biens que de services. L'objectif poursuivi est d'augmenter la résilience territoriale de Verviers, c'est-à-dire sa capacité à faire face aux perturbations (économiques, sociales, écologiques, etc.) et de favoriser l'émergence d'actions et projets portés par les acteurs locaux. »

Une deuxième réponse est l'exemple de la Suisse, pays des banquiers par excellence dans notre imaginaire. La banque WIR fournit une PME suisse sur 5 en devise locale, pas en franc suisse. Ce qui a permis, vu la faible dépendance aux grandes monnaies institutionnelles, de pratiquer des taux d'intérêt plus bas que s'ils l'avaient fait en francs suisses.

Si la Grèce avait développé ce genre de monnaie, non pas à l'exclusion de l'euro, mais en complément qui permettaient d'éviter une partie des emprunts extérieurs, il est très probable voire certain que les dégâts sociaux et économiques actuels y seraient moindres, car la richesse du pays ne part pas chez les créanciers externes.

L'histoire récente montre, qu'en cas de crise financière, la capacité de résilience d'une région est étroitement liée au développement d'une monnaie locale déjà bien installée, simplement parce que la monnaie est reliée à une réalité matérielle palpable, au troc originel, et non plus dépendant d'un système spéculatif et tellement complexe qui nous échappe complètement.

D'où Mr l'échevin les 4 propositions suivantes :

1. EN FAIRE UN OBJECTIF : Dans le rapport phase 3 du SEGEFA, au point 5 « actions à mener », on pourrait ajouter un D.6, participer à l'implantation d'une monnaie locale (dans la famille des mesures de fidélisation).
2. UTILISER VERVIERS AMBITIONS A côté des Vervibox ou des cartes de fidélités, développer l'usage d'une monnaie locale et citoyenne via Verviers Ambition dans les divers magasins, nos entreprises, etc. favorise l'économie endogène que vous recherchez.

3. **USER DU POIDS INSTITUTIONNEL DE LA VILLE** En tant qu'autorité locale, si la Ville manifeste une reconnaissance et un soutien d'une façon ou l'autre à une monnaie locale existante ou à la création d'une monnaie spécifique, elle permet de renforcer l'implantation de celle-ci dans la région. La Ville pourrait par exemple fournir un local, une infrastructure ou faire connaître l'utilité des monnaies existantes.
4. **PARTICIPER EFFECTIVEMENT** Enfin, un geste fort et symbolique serait de payer une partie de nos jetons de présence en monnaie locale. Il y a tout un travail juridique à faire d'abord. En attendant, on peut s'engager soi-même chaque mois à transformer un dixième de nos jetons de présence en monnaie locale, afin de faire entendre de nouveaux récits, d'autres façons de fonctionner pour bien négocier les changements de société que nous vivons.

Dany SMEETS

Conseiller communal Ecolo à la Ville de Verviers



Conseil communal du 29 avril 2019

Question orale : Ecriture inclusive

Cette question orale est basée sur le manuel d'écriture inclusive développé par l'agence Mots-Clés, qui définit l'écriture inclusive comme suit : « *L'écriture inclusive désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentation des deux sexes.* » Sur la forme, comme le préconise ce manuel, nous souhaiterions voir apparaître une écriture inclusive utilisant le point médian ou point simple, exemple : élu.e.s, celui-ci n'entravant pas la lisibilité.

Alors pourquoi l'écriture inclusive ?

L'écriture inclusive est une pratique qui se repend et s'utilise depuis plusieurs années. Elle pourrait être appliquée **dans les offres d'emploi de la commune**. Son importance réside dans l'évolution même de notre société, car elle touche à quelque chose d'essentiel, la langue. Pour citer de nouveau le manuel développée par l'agence Mots-Clés, j'ajouterais que : « *La langue reflète la société et sa façon de penser le monde. C'est bien parce que le langage est politique que la langue française a été infléchi délibérément vers le masculin durant plusieurs siècles par des groupes qui s'opposaient à l'égalité des sexes. Ainsi, une langue qui rend les femmes invisibles est la marque d'une société où elles joueraient un rôle secondaire* ». Et comme le disait le philosophe Michel Foucault dans *l'ordre du discours* : « *Le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer* ».

Ainsi, en tant qu'institution publique, il nous semble d'autant plus pertinent de mettre en action une politique linguistique égalitaire. Pour ce faire, nous souhaiterions que des formations et manuels à l'écriture inclusive soient dispensés au personnel communal, ainsi qu'aux élu(e)s qui le souhaitent, pour que tou(te)s puissent la pratiquer avec aisance.

À noter que ceci concerne principalement la langue française, car le néerlandais, lui, essaye d'atteindre la « genderneutraliteit ».

Nous savons que plusieurs arguments en défaveur de l'écriture inclusive existent, et nous souhaiterions y apporter quelques réponses :

1^{er} exemple, très populaire et qui se veut pertinent, « l'écriture inclusive c'est moche ! »

La langue française est riche de milliers mots qui ne sont pas très beaux et qu'on utilise quand même. Il s'agit juste d'une question de goût et le goût personnel n'a pas sa place dans une politique d'inclusion.

2^e exemple, cela encombre le texte ; c'est difficile à lire ; c'est plus long quand on parle, etc.

Or pour l'écriture et l'oralité inclusive, je peux vous affirmer qu'il ne s'agit là que d'une question d'habitude. Plus on les pratique, plus cela est facile et plus on rend leur place aux femmes.

Les perceptions et la réalité bougent, ainsi plusieurs institutions prennent ce chemin, comme l'ancienne « Ligue des droits de l'Homme », renommé depuis peu en « Ligue des droits humains », ou encore l'équipe de communication de l'UCL qui se forme à cette pratique grâce notamment à l'agence Mots-Clés.

Pour finir, j'aimerais conclure avec les mots d'Eliane Viennot, linguiste et historienne : « *Adopter le langage inclusif est à la portée de tout le monde, tout de suite. Bien des réformes demandent de l'énergie, de l'argent, des stratégies politiques, du temps... Bien des lois ne servent à rien, ou à pas grand-chose : l'inégalité des salaires est interdite, et pourtant elle se porte bien... Cette réforme-là, elle ne coûte rien, et elle rapporte gros : c'est notre vision du monde qui en est modifiée. Notre manière d'envisager les relations entre les sexes, bien sûr, mais aussi entre dominé.e.s et dominants, et aussi l'histoire des relations humaines, et le langage comme outil de domination... Pour le plus grand bénéfice de tout le monde.* » ¹

Pour plus d'information, le manuel cité est en accès libre <https://www.motsclés.net/ecriture-inclusive>

Nezha DARRAJI
Conseillère communale Ecolo à la Ville de Verviers

¹ Eliane Viennot, *Le langage inclusif : Pourquoi, comment*, ed. iXe 2018 . p. 107-108

Réponse de Madame l'échevine Lambert.....Ecriture inclusive.

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont légion dans toutes les sphères de la société, et les éradiquer est un chemin long qui demande d'œuvrer sur différents niveaux.

Le langage en fait évidemment partie.

Non seulement il est une forme d'expression de la pensée, mais il l'influence également. Le discours participe ainsi à la construction et à la perpétuation d'inégalités et de stéréotypes de sexe tels que nous les observons au quotidien.

Une communication moins sexiste, où le masculin ne l'emporte plus sur le féminin, contribue en partie à modifier les représentations que l'on peut se faire sur les rapports entre les femmes et les hommes.

Avec l'écriture inclusive, les deux sexes sont davantage mis sur le même pied d'égalité.

Il est évident qu'à l'heure actuelle la place de la femme ne peut se trouver limitée pour des raisons de considérations esthétiques ou grammaticales.

Concernant les spécificités de l'écriture inclusive et notamment l'utilisation du point médian, si celui-ci permet une fluidité dans la lecture, il reste certains freins, notamment informatiques qui demandent des améliorations pour la rédaction de textes.

Pour ma part, je garde à l'esprit que le français est une langue vivante qui doit s'adapter aux évolutions de son temps, a fortiori quand cela permet de rééquilibrer, même partiellement, une forme de domination masculine séculaire.

Et je suis particulièrement attachée à l'emploi de la forme féminine, en lien avec des termes chargés de sens, comme les noms de métiers, les fonctions et les rôles attribués dans notre société.

Des guides de féminisation des noms de métiers sont disponibles et des ouvrages à destinations des communicants existent également pour prendre en compte cet aspect des deux sexes lors de toute communication.

Nous pouvons vous assurer que la Ville de Verviers, et son service communication en particulier, veillera à intégrer ces aspects au maximum dans toute communication interne et externe, en restant vigilant à ce que

cela n'entrave pas la bonne compréhension du message. Car la clarté doit rester la base de toute communication.

Comme vous le savez, le collègue a la volonté de faire bouger les choses et j'ai le plaisir de vous annoncer que dorénavant toutes nos offres d'emploi porteront la mention M (pour masculin)/F (pour féminin) et X (pour toutes les personnes qui ne se retrouvent ni dans le M, ni dans le F) car nous voulons d'une Ville où tout le monde trouve sa place.

Enfin s'il est nécessaire de cadrer l'emploi des mots, il faut aussi et surtout continuer à éduquer et à sensibiliser les plus jeunes et les adultes à l'égalité. Soyons assurée qu'en ma qualité d'Échevine de l'Égalité des chances je ne renoncerai jamais à ce principe !

Merci pour votre attention.



Conseil communal du 29 avril 2019

Question orale : propositions constructives et solutions du groupe Ecolo Verviers au conseil communal depuis le début de la mandature : quel état d'avancement ? quel financement ? quels délais de réalisation ?

Chers membres du conseil communal,

Depuis le début de cette mandature, le groupe Ecolo Verviers a formulé, dans le cadre de son opposition constructive, une série de propositions et de solutions pour notre population verviétoise. Ces propositions s'inscrivent dans notre vision d'un Verviers en transition écologique et solidaire, innovant et mettant la bonne gouvernance, la mobilité ou encore la culture comme priorités, notamment.

Nous sommes satisfaits d'avoir pu constater qu'au fil des mois, la majorité PS-MR-NV a répondu favorablement à plusieurs de nos demandes.

Je souhaiterai pour ce conseil que le collège communal puisse nous faire un point précis sur le suivi de nos propositions lors de ces 4 premiers mois de la mandature. Je tiens à souligner que vous avez accepté plusieurs de ces propositions et qu'elles deviennent dès lors, des réalisations que s'engage à mettre en œuvre votre majorité.

Nous sommes particulièrement intéressés par les moyens financiers prévus ou à prévoir pour réaliser nos propositions constructives, notamment en sachant que des modifications budgétaires seront nécessaires. En plus des moyens financiers, nous souhaiterions aussi connaître le calendrier de réalisations, qui sera notamment un des éléments importants de la mise en œuvre du Plan Stratégique Transversal qui est en cours de rédaction.

Il reste tant à faire pour répondre aux attentes des Verviétois et nous poursuivrons notre travail d'élus au sein de ce conseil pour porter des solutions durables et contribuer ainsi à l'amélioration de notre ville et de la vie de l'ensemble de notre population.

Hajib EL HAJJAJI
Chef de groupe Ecolo à la Ville de Verviers



Conseil Communal de Verviers
Question Orale

Avril 29, 2019

Objet : modernisation de la bibliothèque située en centre ville

Monsieur le Bourgmestre f.f.,
Mesdames, Messieurs les Echevin(e)s,
Chers collègues,

Par votre truchement et si vous me le permettez, Madame la Présidente, mon interpellation se veut d'être posée à l'ensemble du collège communal, et plus particulièrement à Monsieur l'échevin Chefneux pour les deux compétences qui sont les siennes, à savoir la culture et la participation citoyenne.

En septembre 2017, je débutais mes études supérieures à Liège. Très vite, avec mes camarades, nous nous sommes rendu compte qu'étudier à Liège n'est en réalité pas chose aisée. D'abord, parce que les trajets sont lourds puisqu'il faut compter chaque jour entre 2h et 3h de déplacement selon la position des différents campus. Ensuite, parce que les journées sont longues avec des cours qui terminent parfois jusqu'à 18h-19h selon les facultés. Et enfin, parce que la méthode d'étude à adopter est fortement différente de celle en secondaire.

En période de blocus, il est primordial que chaque étudiant se prépare de la meilleure manière : organiser, planifier, bouger, dormir suffisamment, manger correctement, trouver les bons endroits d'étude... Or, pour un étudiant lambda, il n'existe pas de bon endroit d'étude à Verviers. Liège est donc préféré à notre ville et ce malgré le temps de trajet qui est une perte de temps considérable, surtout en période de blocus. Bien qu'il existe une bibliothèque à Verviers, celle-ci ne convient malheureusement pas aux étudiants pour des raisons d'espace, d'horaire, etc.

Sur ces entrefaites, plusieurs proches m'ont fait part de leur béatitude lorsqu'il a été annoncé que 500.000 euros seront consacrés à la modernisation du bâtiment actuel de la bibliothèque. Nous craignons cependant qu'il n'y ait de véritable succès quant à cette modernisation si elle ne se fait pas dans le cadre d'une participation citoyenne. Les étudiants ont des exigences et il faut plus que les entendre, il faut les écouter.

D'après le point de la déclaration de politique communale lié à la collégialité, la transversalité, la proximité, l'innovation, les synergies et l'équilibre, il est stipulé que «L'un des principes de travail sera aussi **la proximité envers le citoyen**. Pour y parvenir, le collège en entend expérimenter **de nouvelles formes de participation démocratique**... »¹.

Une consultation au près des étudiants de Verviers et de son arrondissement pourrait dès lors être créée . D'une part, cette consultation aurait pour but d'informer mais aussi d'écouter les différentes requêtes

1. DPC, Mandature 2018-2024, PS - MR - NV, page 12

de notre jeunesse par l'intermédiaire d'une plateforme ou simplement grâce à un questionnaire en ligne qui serait relayé sur les réseaux sociaux. D'autre part, cette consultation aurait pour but de veiller à l'organisation des ouvertures et fermetures de la bibliothèque en période de blocus, période où les journées d'étude sont parfois fortement rallongées. Parallèlement, en attendant les travaux de modernisation, des salles d'étude pourraient également être mis à disposition aux étudiants si la consultation en fait la demande.

Mes questions sont donc les suivantes :

- Quand débutera la modernisation du bâtiment actuel de la bibliothèque ?
- Quand et comment comptez-vous créer cette consultation des étudiants ?
- Pouvez-vous mettre des salles d'étude à la disposition des étudiants en période de blocus en attendant la modernisation de la bibliothèque ?

Il est fondamental que la Ville de Verviers investisse dans le savoir et en l'occurrence ici pour notre jeunesse car encourager celle-ci à s'instruire et à se cultiver, c'est bâtir une société meilleure.

Je tiens également à vous faire remarquer que mon intervention n'est pas la première en ce qui concerne ce dossier.

Cordialement,

Mohamed-Anass GALLASS,
Conseiller Communal